

Décision

Générale

colonial

Décision n° 627 accordant un congé d'un mois à Abdelkader Waberi.

n° 627

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCALDate de publication
15 juin 1950Numéro JO
n° 6 du 30/06/1950Date du numéro
30 juin 1950

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1884 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 236 du 24 mars 1945 relatif à l'organisation et au recrutement du personnel auxiliaire autochtone de la Côte française des Somalis, modifié par les arrêtés n° 116 du 8 février 1947, n° 1138 du 18 octobre 1949 et n° 50 du 18 janvier 1950

Vu la demande de congé formulée par Abdelkader Waberi, commis auxiliaire en service aux P. T. T.

Vu l'avis favorable du chef du service des P, T. T.,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un congé d'un mois avec solde, pour en jouir en Ethiopie, est accordé à Abdelkader Waberi, commis auxiliaire en service aux P. T. T. Art. 2. — La présente décision qui aura effet pour compter du 20 juillet 1950, sera enregistrée et communiquée partout où besoin Sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,CHAMBOREDON.